



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Réaction à la mise à jour économique : pleine indexation des prestations d'aide sociale Enfin, le gouvernement cède

QUÉBEC, le 4 novembre 2008 – Année après année, les personnes en situation de pauvreté et les organisations qui les représentent se sont mobilisées pour qu'on cesse d'appauvrir les personnes à l'aide sociale. Cette mobilisation constante du mouvement citoyen a finalement forcé le gouvernement à indexer pleinement toutes les prestations d'aide sociale. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté souhaite que cette indexation soit annonciatrice de la mise en œuvre d'autres mesures urgentes visant à rétablir un minimum de justice sociale.

Depuis 2004, avec des demi-indexations des prestations, le gouvernement a fait chuter le pouvoir d'achat des prestataires d'aide sociale sans contrainte sévère à l'emploi de 4,9%. Aujourd'hui, en annonçant la pleine indexation des prestations, la ministre des Finances stoppe cette hémorragie. Cette action, ponctuelle pour l'instant, doit être annualisée afin de mettre un terme à l'appauvrissement des personnes les plus pauvres de la société.

À la veille d'élections provinciales, le Collectif juge que la pleine indexation constitue un pas dans la bonne direction. Cependant, toutes les formations politiques devront se prononcer en faveur de la lutte à la pauvreté, notamment la réalisation immédiate d'autres mesures tout aussi urgentes, par exemple :

- l'introduction d'une **prestation de base** pour toutes les prestataires d'aide sociale, équivalant à la prestation de solidarité sociale et qui ne pourrait être coupée;
- l'assurance de la **gratuité des médicaments** prescrits pour toutes les personnes ayant un revenu annuel inférieur à la mesure du panier de consommation (MPC);
- l'exemption totale **des pensions alimentaires** pour enfants du calcul des revenus des personnes dans toutes les lois sociales.

L'action gouvernementale des cinq prochaines années devra permettre d'atteindre la cible fixée dans la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, c'est-à-dire « amener progressivement le Québec, d'ici 2013, au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres » (art. 4). Les candidatEs doivent toutes en faire un enjeu électoral de première importance. Le Collectif dévoilera sous peu sa plateforme de revendications pour la « probable » élection.

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individus de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appuis.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

